



Amendes financières 2022 - 2023



<u>Frais de dossier :</u> Expulsion ou suspension ferme (joueur ou dirigeant) : Jusqu'à 3 matchs Au-delà de 3 matchs Dossier disciplinaire	25 € 40 € 40 €
<u>Réclamation :</u> Seniors Jeunes et Féminines <u>Appel (district) :</u> Réglementaire Disciplinaire (si le club demandeur est débouté)	35 € 20 € 65 € 80 €
Absence non excusée à convocation d'une instance dans les 24H précédant la séance par personne sanctionnable	35 €
Absence non justifiée pour un arbitre	Retenue indemnité arbitrage
<u>FMI :</u> Non utilisation de la FMI (Au club fautif) Non transmission des résultats dans les 24H suivant la rencontre	50 € 30 €
<u>Résultat pour les compétitions non gérées par la FMI :</u> Non saisie ou saisie de résultat après 10H00 le lundi Et/ou Non saisie ou saisie de résultat après 10H00 le lendemain du match lorsqu'il est joué en semaine Seniors et jeunes	25 €
<u>Non envoi d'une feuille de match :</u> Délai de retour de la feuille de match en seniors et jeunes : 48 heures Non envoi d'une feuille de plateau FA (ou feuille de plateau incomplète (club fautif))	10 €
<u>Manque sur feuille de match :</u> Délégué à la police	10 €



Amendes financières 2022 - 2023



<u>Licence manquante</u> (sur fdm papier) :	
Jeune	10 €
Senior	15 €
Dirigeant	16 €
<u>Forfait</u> :	
Championnat Seniors	
Par forfait	50 €
Forfait général	100 €
Championnat Jeunes	
1 ^{er} forfait	30 €
2 ^{eme} forfait	40 €
3 ^{eme} forfait et forfait général	50 €
Coupe toutes catégories (gestion District)	100 €
Challenge féminin	50 €
Deux dernières journées de championnat :	
Seniors	300 €
Jeunes	230 €
Absence à l'Assemblée Générale	125 €
Clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage :	
D1 et D2 : par année et par arbitre manquant	120 €
Autre niveau : par année et par arbitre manquant	60 €
Absence d'éducateur diplômé au minimum CFF3 dans le championnat D1 et D2 seniors	600 €

Association reconnue par la Préfecture de la Haute-Garonne le 17 septembre 1968 sous le numéro 6906

Siège : District HAUTE-GARONNE de Football - 59 ter, Chemin de VERDALE – 31240 SAINT-JEAN – Siret : 776.951.592.00042

Tél. : 05.62.89.05.30 – Fax : 05.62.89.05.35 – Email : secretariat@haute-garonne.fff.fr

Antenne : District Haute-Garonne de Football – 9, rue Romain Rolland – 31800 SAINT-GAUDENS